

PHOTO - VIDÉO SOUS - MARINE

Championnat de France



FFESSM
IMMERSION & EMOTION

Championnat de France

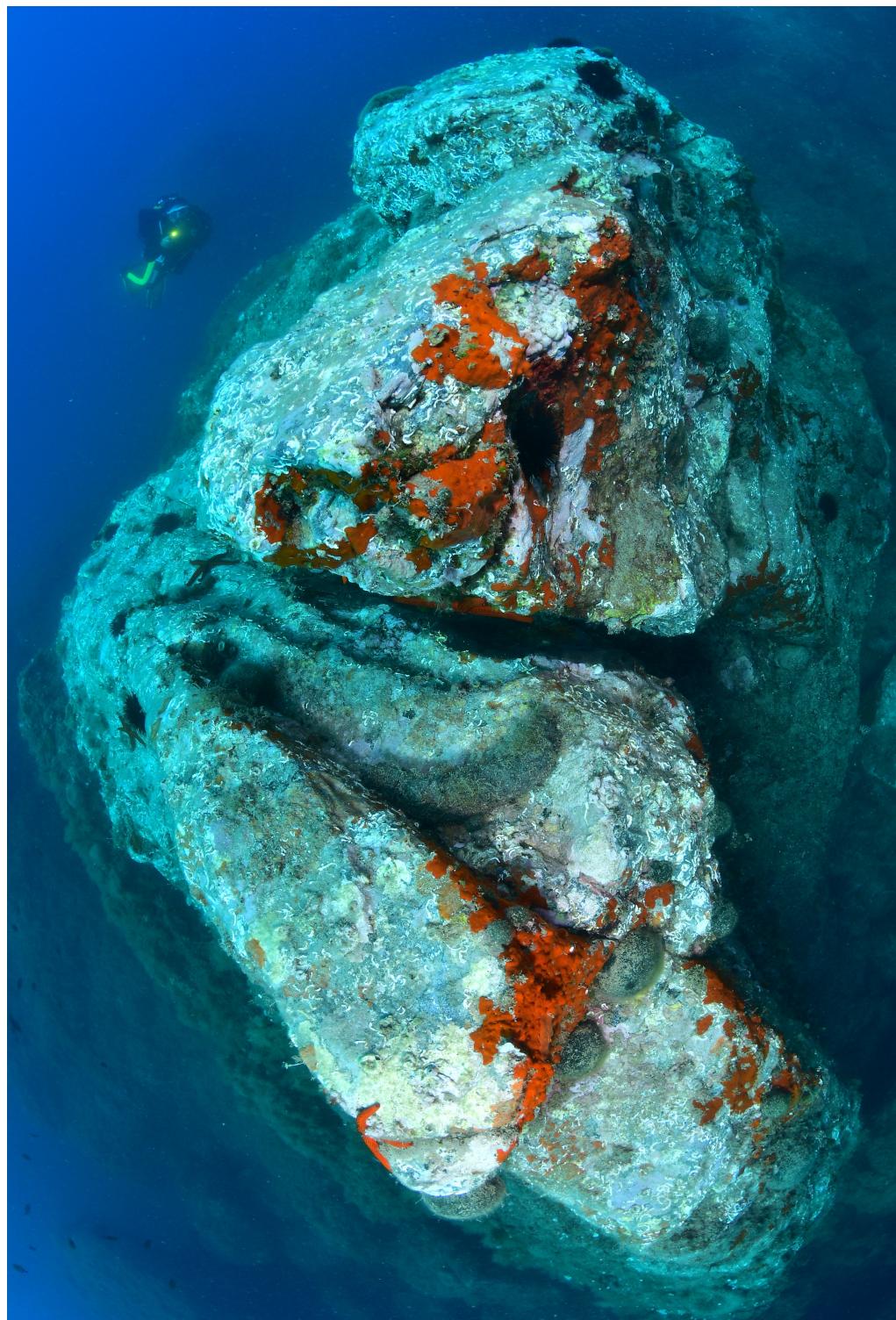


FFESSM
IMMERSION & EMOTION

Fédération française d'études et de sports sous-marins

PORT VENDRES

9 JUILLET – 12 JUILLET 2026



EDITO

Ce championnat 2026 va rassembler 25 équipes de photographes et vidéastes parmi les meilleurs de la Fédération Française d'Études et de Sports sous-Marins. Cette compétition d'images sous-marine requiert de ses participants des qualités sportives (plongée sous-marine), artistiques et émotionnelles (les arts photographiques). Elle se déroule sur deux jours avec une manche de 3 heures chaque jour (jeudi et vendredi), sur des sites de plongée définis.

DESCRIPTION

Chaque compétiteur est accompagné d'un assistant sécurité (coéquipier) et doit composer avec le milieu sous-marin, sa faune, sa flore, son inspiration, son sens artistique, sans jamais déroger aux règles de sécurité de plongée et au respect de l'environnement. Chaque concurrent devra remettre à l'organisation au terme des deux jours de plongées leur sélection.

Pour les photographes concourant en Photographie Reflex/Compact :

6 images JPEG dans cinq catégories : photo rapprochée non poisson, photo rapprochée de poisson, thème imposé Bokeh en macrophotographie, ambiance faune mobile, ambiance sans plongeur, ambiance avec plongeur. Le nombre maximum d'images (hors photo d'identification) sera limité à 300 par manche sans effacement.

Les images JPEG étant les seules jugées, il est requis :

- De configurer son appareil en format 3/2
- De supprimer dans les paramètres de son matériel de prise de vues toutes données susceptibles d'identifier le compétiteur via les métadonnées EXIF du fichier JPEG.
- D'utiliser pour les catégories ambiance faune mobile, ambiance sans plongeur, ambiance avec plongeur la (les) taille(s) maximale (s) constructeur possible de l'appareil et ceci pour répondre aux contraintes de non recadrage dans ces catégories en conformité du règlement en vigueur.

L'organisation se réserve le droit de contrôler le respect de ces règles et appliquera des sanctions en cas contraire.

Les membres du jury débattront pour classer tous les concurrents et distinguer le Champion de France, le Vice-Champion, le podium et les premiers prix des catégories.

Hors compétition le compétiteur pourra parmi les photos rendues choisir son image « Grand Public » qui sera jugée par le public lors de la projection du palmarès.

Pour les photographes concourant en Smart Device (Smartphone) :

Il ne sera pas proclamé de titre de Champion de France pour les photographes en Smart Device.

Le photographes concourant en Smart Device devra présenter 1 image JPEG dans cette catégorie. Un compétiteur équipé d'un Smart Device peut aussi concourir dans les catégories définies pour la Photographie Reflex/compact.

Le nombre maximum d'images (hors photo d'identification) sera limité à 300 par manche sans effacement.

Pour les compétiteurs en Smart Device les contraintes de réglages (EXIF, format, recadrage) concernant les photographies au reflex/ compact ne s'appliquent pas.

Le compétiteur devra supprimer de son Smart Device tous les fichiers images/vidéos et ceci quelles que soient leurs extensions informatiques. L'organisation contrôlera le respect de cette règle au début de chaque manche.

Pour les vidéastes :

Aucun thème imposé n'a été défini pour cette édition.

Ils disposeront du temps de la compétition pour réaliser leurs prises de vues terrestres entre 9 h le jeudi et 16 h 30 le vendredi, nuit du jeudi au vendredi comprise.

La vidéo de la catégorie film doit avoir une durée comprise entre 2 et 4 minutes. Les vidéos de moins de 2 minutes ou plus de 4 minutes seront disqualifiées. La proportion d'images et d'animations non sous-marines, y compris le titre et la fermeture crédits sera au maximum de 30%. En cas de combinaison/surimpression d'images dans la même prise de vue, l'image terrestre prévaudra. Une vidéo comportant plus de 30% d'images terrestres sera disqualifiée

Les participants peuvent inclure des fichiers audios, des titres et des photos (qui sont prises par eux) dans leur projet. Les effets sonores, les effets visuels, la voix hors champ, l'animation et la musique doivent être exempts de droits d'auteur ou droits purgés.

Tous les matériels de prise de vue sont autorisés.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert à tout plongeur possédant un appareil photo numérique et/ou une caméra étanche ou en caisson et/ou un Smart Device, satisfaisant aux conditions citées ci-après.

Le compétiteur inscrit en une fois son équipe composée de 2 plongeurs compétiteurs : lui-même et son coéquipier.

Le compétiteur doit être de nationalité française ou bi national. Un compétiteur étranger peut participer mais ne peut prétendre au titre de champion de France.

Le numéro d'identification de l'équipe ainsi que les images/films/rush de la compétition ou des compétiteurs ne doit pas être publié sur les réseaux sociaux avant la fin de la proclamation du palmarès.

L'accueil d'accompagnants est possible, dans la limite des places disponibles, mais la priorité sera donnée aux compétiteurs.

Le nombre d'équipes est limité à 25 dont 6 réservées pour la partie vidéo et ceci pour raison d'hébergement, avec gestion d'une liste d'attente à partir de la 26ème équipe.

Le responsable de l'organisation du Championnat 2026 est :

Gilles Suc : gilles.suc@free.fr / Tel. 06 17 34 31 23

Chaque participant (photographe ou coéquipier) doit :

- λ Être niveau FFESSM minimum suivant le règlement cf lien ci-dessous,
- λ Posséder une licence FFESSM 2026
- λ Posséder une assurance complémentaire pour la compétition en milieu naturel : Loisir 1 FFESSM minimum (ou équivalent)
- λ Posséder un certificat médical de moins de 1 an à la date de fin du Championnat et autorisant la pratique de la compétition en photo ou vidéo sous-marine
- λ prendre connaissance, accepter et respecter le règlement de la compétition à laquelle il s'inscrit ([lien](#))



TARIFS

Le tarif de l'inscription au Championnat de France est de :

400 €/équipe pour l'inscription (compétiteur et coéquipier) hébergé
250 €/équipe pour l'inscription (compétiteur et coéquipier) non hébergé
50 € par personne supplémentaire pour la soirée de gala du samedi 11 Juillet

Le tarif de l'inscription d'une équipe comprend :

- L'hébergement en pension complète du Jeudi 9 Juillet 9h au samedi 11 Juillet matin avec nuitée du dimanche 12 juillet, pour les deux membres de l'équipe,
- L'apéritif et la soirée de gala du samedi 11 Juillet pour les deux membres de l'équipe,
- Les plongées des jeudi 9 Juillet et Vendredi 10 Juillet.

Le tarif ne comprend pas :

- Le transport
- L'hébergement du Mercredi soir ainsi que le petit déjeuner du Jeudi matin
- La location éventuelle de matériel de plongée et le gonflage Nitrox en supplément (à régler individuellement).
- Les plongées d'entraînement éventuelles.
- Les hébergements lors des plongées entraînement ne sont pas gérés par l'organisation. Il est possible de contacter l'Hôtel IBIS et de réserver individuellement
- Les accompagnants ne sont pas gérés par l'organisation. Il est possible de contacter l'Hôtel IBIS et de réserver individuellement
- Les suppléments chambre pour chambre individuelle.

En cas de réservation personnelle, il est recommandé de prévenir l'organisation pour faciliter la répartition des hébergements entre tous les participants lors de la manifestation.



INSCRIPTIONS avant le 30 Mars 2026 & LIEN UTILES

Votre inscription sera validée (en fonction des places disponibles) dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets et des paiements.

Remplir en ligne le formulaire HELLO ASSO un par équipe [INSCRIPTION HELLO ASSO](#) ou utiliser le QR code



Lors de l'inscription il sera demandé les fichiers ci-après par personne. Certains seront communiqués au Club de Plongées pour les saisir dans leur système informatique interne :

- Copie du certificat médical de moins d'un an à la date du Championnat et autorisant la pratique de la compétition en photo sous-marine pour chaque personne de l'équipe sous forme PDF uniquement. Il est recommandé d'utiliser le CACI FFESSM.
- Copie de la carte de niveau de plongeur technique pour chaque personne de l'équipe sous forme PDF uniquement
- Copie de l'attestation d'assurance complémentaire pour chaque personne de l'équipe sous forme PDF uniquement

Votre inscription vous sera confirmée pour le 20 Avril 2026

Dans la mesure du possible et dès qu'elle sera figée la composition des Jury sera communiquée aux Compétiteurs

INFORMATION REGLE DOPAGE FFESSM

REGLE DOPAGE PHOTO VIDEO

REGLE SELECTION EQUIPE DE FRANCE

CHAMPIONNAT DE FRANCE REGLEMNTS PHOTO VIDEO

CHARTE IMAGE RESPONSABLE

STRUCTURE DE PLONGEE PARTENAIRE

Les **plongées d'entraînement** ne sont pas comprises dans ce pack et peuvent être réservées et réglées directement auprès de la structure partenaire de Port Vendres:

Centre d'Activité Plongée Port-Vendres : +33(0)7 80 97 46 38|contact@plongee66.com, [Site Web C.A](#)

Pour les **plongées de compétition** les 9 et 10 Juillet, les départs des bateaux se font à partir du quai du Club de plongée.

Le club de plongée dispose de douches, vestiaires et de deux salles de réunion et zone accueil où il sera possible de laisser du matériel, visualiser temporairement ses images/rush et effectuer ses choix. Attention pour la partie vidéo le montage des compétiteurs devra se faire hors de ces salles à cause des contraintes de sécurisation des locaux.

SITES DE PLONGEE

Nous espérons mettre en valeur la Réserve Naturelle Marine Cerbère Banyuls. En cas de mauvais temps suivant les conditions météo, le repli pourrait être l'abri du Cap Bear ou autre lieu à convenir par l'organisation.



HEBERGEMENT & REPAS

L'hébergement et le petit déjeuner sont assurés à l'Hôtel

IBIS Styles Collioure Port Vendres

Adresse : 9004 Rte de Collioure, 66660 Port-Vendres

Téléphone : 04 68 21 15 60



Le contact avec l'Hôtel pour la partie compétition se fait uniquement via l'organisateur.

Les compétiteurs seront logés en chambres double avec literies individuelles ou couples suivant disponibilité et souhaits exprimés lors de l'inscription. Le linge de lit est fourni, ainsi que les serviettes de toilette. Les produits de toilette sont à la charge des participants.

Les repas auront lieu au club de plongée. Grâce à Mathieu le chef du PETIT PONTON et l'infrastructure du Club nous serons comme à la maison !



SOIREE DE GALA

La soirée de projection des images/films en compétition suivie de la proclamation des résultats du Championnat de France se déroulera le :

SAMEDI 11 Juillet 2026 à 18h

Ciné-Théâtre Le Vauban

Place Castellanne 66660 Port-Vendres



Tenue correcte exigée.

La soirée de projection des images/films et la proclamation des résultats est publique et gratuite.

Le repas de gala qui suit est privé et réservé aux compétiteurs, organisateurs, jurys et invités.

Si vous souhaitez venir au repas avec des accompagnants externes : contacter l'organisateur pour réserver et régler leur participation.

PARTENAIRES



PROGRAMMATION GENERALE

Jeudi 9 Juillet

Chaque compétiteur dans la journée prendra en charge sa chambre à l'Hôtel IBIS.

8h – 9h	Enregistrement officiel des compétiteurs vidéastes au Club de Plongée, tirage au sort du numéro d'équipe par les compétiteurs. Pour les compétiteurs vidéastes installation Club. Contrôle matériel de prise de vue terrestre par commissaires. Formatage des cartes mémoires, mise à l'heure et date de l'horloge du boîtier sont réalisés. Une photo d'identification (numéro d'équipe tiré au sort) est ensuite effectuée. Arrêt du Wifi des caméras
9h	Début des prises de vue terrestres pour les vidéastes
9h – 11h	Enregistrement officiel des compétiteurs photographes et Smart Devices au Club de Plongée, tirage au sort du numéro d'équipe par les compétiteurs. Installation Club
11h – 12h	Briefing officiel de la compétition
12h – 13h30	Repas & préparation.
13h30- 14h	Contrôle matériel par commissaires (paramétrage appareil, absence de fichier image/vidéo pour les smartphones). Formatage des cartes mémoires, mise à l'heure et date de l'horloge du boîtier pour les compétiteurs en Photographie Reflex/Compact ou Vidéo sont réalisés. Une photo d'identification (numéro d'équipe tiré au sort) est ensuite effectuée. Suppression du Wi-Fi/Bluetooth de toutes les caméras, mode avion pour les Smartphones. Collecte de tous les smartphones non utilisés pour la compétition.
14h – 18h	Départ des bateaux. Plongée manche 1 (3 h palier compris). Remise des cartes aux commissaires à quai. Restitution des smartphones non utilisés pour la compétition smart device, collectés par les commissaires .Une fois au port déchargement des Smart Devices sur les ordinateurs de l'organisation.
18h30	Le contenu de chaque carte est transféré par l'organisation dans un dossier portant le numéro d'équipe sur les ordinateurs de l'organisation
19h	Apéritif de bienvenue au Club
20h	Repas au Club
20h30	Restitution des cartes aux compétiteurs au Club
20h30 – 23 h30	Début du montage par les vidéastes dans une salle du club où les ordinateurs devront rester entre les périodes de montage. Dans la salle, les téléphones sont laissés à l'entrée et le Wi-Fi arrêté.

Vendredi 10 Juillet

7h	Petit déjeuner Hôtel IBIS
8h30	Rendez-vous au Club
8h30- 9h	Contrôle matériel par commissaires (paramétrage appareil, absence de fichier image/vidéo pour les smartphones). Formatage des cartes mémoires, mise à l'heure et date de l'horloge du boîtier pour les compétiteurs en Photographie Reflex/Compact ou Vidéo sont réalisés. Une photo d'identification (numéro d'équipe tiré au sort) est ensuite effectuée. Arrêt du Wi-Fi/Bluetooth de toutes les caméras, mode avion pour les Smartphones. Collecte de tous les smartphones non utilisés pour la compétition.
9h00 – 13h	Départ des bateaux. Plongée manche 2 (3 h palier compris). Remise des cartes aux commissaires à quai . Restitution des smartphones non utilisés pour la compétition smart device, collectés par les commissaires . Une fois au port déchargement des Smart Devices sur les ordinateurs de l'organisation.
13h 30	Le contenu de chaque carte est transféré par l'organisation dans un dossier portant le numéro d'équipe sur les ordinateurs de l'organisation
13h – 14h30	Repas
16h	Restitution des cartes aux compétiteurs au Club
16h30	Fin des prises terrestres pour les vidéastes, remise des cartes aux commissaires. Le contenu de chaque carte est transféré par l'organisation dans un dossier portant le numéro d'équipe sur les ordinateurs de l'organisation
16h – 18h30	Choix des images au Club et remise des sélections par les compétiteurs photographes et Smart Devices
16h – 20h	Poursuite du montage par les vidéastes dans une salle du club où les ordinateurs devront rester entre les périodes de montage. Dans la salle, les téléphones sont laissés à l'entrée et le Wi-Fi arrêté.
17h30	Restitutions des cartes prise de vue terrestre aux compétiteurs vidéastes dans leur salle
18h30 – 20h	Création des séries avec les compétiteurs photographes et Smart Devices
20h	Repas au Club
21h00 – 24h00	Poursuite du montage par les vidéastes dans une salle du club. Dans la salle, les téléphones sont laissés à l'entrée et le Wi-Fi arrêté.
21h30	Projection des images entre compétiteurs photographes et Smart Devices
24h00	Remise des vidéogrammes par les compétiteurs vidéastes

Samedi 11 Juillet

Journée libre pour les compétiteurs	
7h30 - 9h	Petit déjeuner Hôtel IBIS
09h - 17h	Réunion et délibérations du jury
18h -19h	Proclamation des résultats et projection publique au Ciné Théâtre Vauban Place Castellanne 66660 Port Vendres
19h -20h	Apéritif salle du centre culturel au rez de chaussée
21h	Repas de Gala salle du centre culturel au rez de chaussée

Dimanche 5/12 Juillet

7h30 - 9h	Petit déjeuner Hôtel IBIS
9h	Départ

Programmation pouvant être adaptée selon les conditions ou contraintes externes